



Cultures croisées

publié le 10/12/2008 - mis à jour le 11/12/2008

Descriptif :

Une étude des références culturelles communes et réciproques en France, Allemagne et Italie

L'étude "*Cultures croisées*" (à télécharger ci-dessous), publiée par la Délégation au développement et aux affaires internationales du Ministère de la Culture, analyse les références culturelles communes et réciproques – une approche de l'interculturalité – des Allemands, des Italiens et des Français en matière de patrimoine architectural, historique, littéraire,

cinématographique, théâtral et lyrique et sur des références ou des figures de la culture populaire. Conduite auprès de 4 500 personnes dans les trois populations, cette enquête, inédite dans son domaine et par son ampleur, cherche à sonder le fondement commun des cultures en Europe, d'une culture européenne ou de l'identité culturelle européenne par la culture. Les résultats confirment la corrélation des connaissances et du niveau d'éducation, mettent en évidence la prégnance des stéréotypes sur les peuples et l'absence d'une véritable culture commune. L'existence de quelques références transnationales massivement partagées montre néanmoins que l'interculturalité, qui suppose la connaissance des autres peuples, n'est pas hors de portée. L'étude invite à repenser objectifs, méthodes et outils de l'interculturalité européenne



Destinée à mesurer la connaissance que les Allemands, les Italiens et les Français ont de leur propre patrimoine artistique et culturel et de celui des deux autres peuples, l'étude *Cultures croisées* a été conduite en 2007 et 2008 dans les trois pays, au moyen d'enquêtes par sondage

auprès d'échantillons représentatifs des populations et d'un questionnaire commun. Elle vise aussi à identifier les facteurs qui influencent la diffusion sociale et internationale des références culturelles. Elle s'intéresse aussi aux images, pour ne pas dire aux stéréotypes, que les habitants des trois pays se font de leurs voisins, et à certaines de leurs pratiques culturelles (sorties, activités artistiques en amateur, voyages, usages des médias...).

L'étude montre que, dans chaque pays, le volume et la variété des connaissances culturelles légitimes sont principalement corrélés au niveau d'éducation. La comparaison internationale réserve, elle, en revanche, des surprises. Les différences observées entre les trois pays, par exemple au sein d'un même milieu social, sont autant d'énigmes,



que l'étude a l'avantage de révéler, mais ne peut à elle seule expliquer. Les résultats globaux présentés sont donc à considérer comme une première analyse de la question des connaissances mutuelles et comme une invitation à la production d'hypothèses interprétatives.

 **Cultures croisées** (PDF de 545.6 ko)
Références interculturelles
des Allemands, des Italiens et des Français
Jean-Michel Guy

Lien complémentaire

 [Le site du Ministère de la culture : division etudes, statistiques, prospectives](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.